

**APPEL À CANDIDATURE
RÉSIDENCES D'ARTISTES À LA FONDATION FIMINCO / ROMAINVILLE**

Fondation FIMINCO
43 rue de la Commune de Paris – 93230 Romainville
residency@fondationfiminco.com

Facebook : Fondation Fiminco
Instagram @fondationfiminco
twitter : ffiminco

www.fondationfiminco.com

Durée : 11 mois

Date limite de l'envoi du dossier de candidature : 31 mai 2019

Annonce des candidatures sélectionnées : Juillet 2019

Entrée en résidence : Janvier et juin 2020

Les artistes devront adresser leur candidature en format PDF uniquement par email avant le 31 mai 2019 à : residency@fondationfiminco.com

La Fondation FIMINCO lance un appel à candidature à destination d'artistes plasticiens et visuels pluridisciplinaires issus du monde entier, sans limite d'âge, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production basée sur le territoire de Romainville (Seine-Saint-Denis).

La Fondation FIMINCO est dédiée à la création contemporaine pluridisciplinaire internationale à travers un programme de résidences, d'expositions, de performances, de rencontres, et d'ateliers.

Elle ouvrira ses portes à l'automne 2019, à Romainville, dans l'est parisien, au cœur d'un site qui réunira de nombreux acteurs culturels, aussi bien publics que privés : cinq galeries d'art contemporain (Air de Paris, Imane Farès, In Situ, Jocelyn Wolff, Vincent Sator), les Réserves du FRAC Île-de-France et l'association Jeune Création. La Fondation disposera également d'un espace d'expositions de 1 200 m², La Chaufferie, où seront programmées les expositions et interventions des artistes résidents, des artistes invités et d'institutions partenaires.

Les artistes sélectionnés auront à leur disposition des ateliers de travail (vidéo/son, prise de vue photo, sérigraphie, taille douce, graphique, construction, pratique mixte, studios de danse), un logement et des espaces de vie collectifs et bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique selon leurs besoins et en intelligence avec le projet qu'ils souhaitent développer. Afin de financer la recherche et le projet, un accompagnement pour la recherche de financements complémentaires sera également proposé en complément d'un budget de production alloué par la Fondation. La

Fondation FIMINCO soutiendra aussi les artistes dans leur mise en réseau et la promotion de leur travail.

La scène artistique contemporaine internationale connaît depuis plusieurs décennies une profonde transformation qui redessine à travers le monde de nouvelles géographies de l'art et des formes artistiques aux approches et aux sources pluridisciplinaires. C'est depuis cette grande diversité artistique en constante mutation que la Fondation FIMINCO entend soutenir et accompagner les artistes émergents ou confirmés issus de tous les continents.

Il s'agit ainsi de créer des ponts entre les différentes scènes de l'art et d'offrir aux artistes l'opportunité de confronter leur travail à d'autres contextes culturels, politiques et sociaux afin d'enrichir leur pratique et de favoriser les échanges de points de vue.

Les projets impliquant un travail en relation avec le territoire (entendu au sens le plus large : projet en relation avec des institutions, associations, communautés, chercheurs basés en Seine-Saint-Denis et à Paris) et les publics seront encouragés.

REJOIGNEZ-NOUS !

Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un comité de sélection constitué de professionnels du monde de l'art, ainsi que par des représentants de la Fondation FIMINCO.

Neuf artistes seront sélectionnés en vue d'une première session de résidence qui démarrera en janvier 2020 et neuf autres pour une deuxième session démarrant en juin 2020. La durée des résidences pour chacune des sessions est de 11 mois.

- 31 mai 2019 : date limite du dépôt du dossier de candidature.
- Juin 2019 : entretien avec les candidats présélectionnés leur permettant de présenter leur démarche artistique et culturelle.
- Juillet 2019 : annonce des candidatures sélectionnées pour la première et la deuxième session de résidence
- Janvier 2020 : début de la première session des résidences à Romainville (neuf artistes)
- Juin 2020 : début de la deuxième session de résidences à Romainville (neuf artistes).

Pièces à fournir pour le dossier :

La sélection s'appuiera sur un dossier de candidature rédigé en français ou en anglais en format PDF uniquement et comprenant :

- Un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatif de la démarche de l'artiste (20 pages maximum)
- Un CV dans lequel les artistes mentionneront leur formation et leur parcours artistique, ainsi que des lettres de recommandation (3 maximum)
- Une note d'intention expliquant les directions de recherches que l'artiste souhaite explorer pendant les 11 mois de résidence (maximum 2 pages). L'artiste est invité à préciser s'il a des préférences pour démarrer la résidence en janvier ou en juin 2020.
- Si l'artiste a participé à des conférences ou symposiums, joindre des liens internet
- La candidature pourra être accompagnée d'une courte vidéo (5 minutes maximum) dans laquelle l'artiste présente librement son parcours et son travail

Le dossier pourra contenir des publications, des vidéos, des maquettes sonores et tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection à transmettre par des liens internet.